

14^{es} Rencontres Notariat-Université de Reims



Les 20 ans de la loi du 23 juin 2006 : l'heure du bilan

vendredi 20 mars 2026 – Chambre des notaires
44, Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims



Inscription



2026.rencontres-arnu-reims.fr

RSVP avant le lundi 16 mars 2026

Les partenaires

- L'Université de Reims — La Chambre Interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Reims
- L'Union notariale financière — Le cabinet de généalogie Coutot-Roehrig — Le Répertoire du Notariat Defrénois
- La Semaine juridique — La Banque des territoires — Les éditions Lefebvre Dalloz — Septeo
- LSN Assurances

L'Association Rencontres Notariat-Université de Reims, ARNU-REIMS, créée le 6 janvier 2011, a pour objet de resserrer et renforcer les liens privilégiés entre le notariat et l'université pour leur profit commun.

Elle a son siège à la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Reims.

14^{es}

Rencontres Notariat-Université de Reims

vendredi 20 mars 2026 – Chambre Interdépartementale des notaires
de la cour d'appel de Reims – 44, cours Jean-Baptiste Langlet à Reims



Les 20 ans de la loi du 23 juin 2006 : l'heure du bilan

9h30 Accueil des participants

9h45 Mot d'accueil

Par **M^e Guillaume CONREUR**, président de la Chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Reims, notaire à Charleville-Mézières

M^e Dominique SAVOURÉ, président de l'Association Rencontres Notariat-Université, notaire à Versailles

M. Geoffray BRUNAUX, doyen de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, professeur de droit privé

M. Jérémie HOUSSIER, directeur du Centre d'études juridiques sur l'efficacité des systèmes continentaux, CEJESCO, professeur de droit privé

Présidence

M^e Antoine BOUQUEMONT, président de l'Association Rencontres Notariat-Université de Reims, notaire à Reims

10h15 Propos introductifs : l'heure du bilan

par **M. Christophe VERNIÈRES**, professeur de droit privé à l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne

I. Accélérer, simplifier et rendre plus sûr le règlement des successions

10h45 Délais et prescription : de l'incertitude législative à la clarification jurisprudentielle

par **M. Marc NICOD**, professeur de droit privé à l'Université de Toulouse-Capitole

11h15 Partage amiable et partage judiciaire : une réforme au goût d'inachevé ?

par **M^e Olivier VIX**, notaire à Rouffach, membre de l'Institut d'études juridiques du Conseil supérieur du notariat

11h45 Questions et débats dans la salle

12h15 14h00 Déjeuner-buffet

dans les locaux de la Chambre, offert par le cabinet de généalogie Coutot-Roehrig à l'ensemble des intervenants et du public

Présidence

M^{me} Nathalie BAILLON-WIRTZ, vice-présidente de l'Association Rencontres Notariat-Université de Reims, professeur de droit privé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

II. Augmenter la liberté de disposition

14h00 La renonciation anticipée à l'action en réduction : usages et limites

par **M^e Céline CHWARTZ**, notaire à Toulouse, membre de l'Institut d'études juridiques du Conseil supérieur du notariat

III. Adapter le droit à la nouvelle configuration familiale

14h30 Renonciation et donation-partage transgénérationnelle : enjeux patrimoniaux et stratégies familiales

par **M^e Antoine BOUQUEMONT**, notaire à Reims, maître de conférences associé

15h00 Le cantonnement : entre souplesse et contraintes

par **M. Bernard VAREILLE**, professeur émérite de droit privé à l'Université de Limoges

15h30 Questions et débats dans la salle

15h45 Table-ronde des étudiants du Master 2 Droit notarial de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

- 1 La décharge du passif inconnu
- 2 La libéralité résiduelle
- 3 Le mandat à effet posthume

16h30 Questions et débats dans la salle

17h00 Clôture des travaux

17h30 Remise des diplômes

Le public est cordialement invité à assister à la cérémonie de remise des diplômes et des prix aux étudiants du Master 2 Droit notarial et de la Licence professionnelle Métiers du notariat à la Demeure des Comtes de Champagne, suivie d'un cocktail.

Inscription obligatoire à la cérémonie
de remise des diplômes.
nombre de places limité

